



# Equitation adaptée



## Le brevet fédéral d'encadrant Equi Handi

"Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent accueillir dans leur structure, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de handicap.

Il va leur permettre d'appréhender les enjeux particuliers liés à la "différence" occasionnée par le handicap. La formation porte sur les différentes formes de handicaps, ainsi que sur l'environnement spécifique et les partenariats qui s'y rattachent : institutions spécialisées, personnels soignants et éducatifs... L'objectif est de donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leurs structures, matériel et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement de ce public. La formation permet également de conseiller les professionnels de l'équitation pour construire des partenariats efficaces avec les acteurs du champ spécifique lié au handicap." Fédération Française d'Equitation

### Publics concernés

L'équitation adaptée concerne des publics en situation de handicap moteur, sensoriel et/ou mental

### Conditions d'accès

Pour accéder au brevet fédéral EquiHandi, il faut un diplôme d'enseignant d'équitation (BPJEPS, DEPJEPS ...).  
Attention : L'ATE n'est pas valide

### Les centres de formations

Retrouvez la liste des centres de formation sur le site de la Fédération Française d'Equitation (FFE)



## Quel est le programme et la durée de la formation?

Le programme se divise en différents modules théoriques, pratiques accompagnés d'un stage de mise en situation pédagogique.

- Module général sur le handicap mental (7H)
  - Module général sur le handicap moteur et sensoriel (7H)
  - Module Spécifique Equi Handi handicap mental : pour la préparation de l'action (7H)
  - Module spécifique Equi Handi mental pour la conduite de l'action (7H)
  - Stage spécifique Equi Handi mental (14H)
  - Module spécifique Equi Handi moteur et sensoriel pour la conduite de l'action (7H)
  - Module Spécifique Equi Handi handicap moteur et sensoriel : pour la préparation de l'action (7H)
  - Stage spécifique Equi Handi moteur et sensoriel (14H)
- BFEFH Mention mental (14H + 28H = 42H)**      **BFEFH Mention moteur et sensoriel (14H + 28H = 42H)**

**Infos et contacts :**

Consultez vos CRE  
régionaux

Site de la Fédération Française d'équitation  
<https://www.ffe.com/>

Sources

Sources

**FFE- Brevet Fédéral d'Encadrant Equi Handi**

Lien : <https://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/Brevets-Federaux-d-Entraeneur-et-d-Encadrement/Brevet-Federal-d-Encadrement-Equi-Handi>